

Essonne : une nouvelle forêt départementale s'ouvre au public

Le 10 octobre prochain, à l'occasion de la fête de Nature, les promeneurs pourront s'aventurer dans la nouvelle forêt départementale de la Barre. D'une surface de 35 hectares, elle est située sur les territoires d'Etrechy, Auvers-Saint-Georges, et Morigny-Champigny. L'aménagement découle du legs d'un donateur né à Etrechy et mort à Paris en 2015.

Sur les 35 hectares du bois, 25 hectares seront ainsi disponibles pour le public, les 10 hectares restant étant constitués de boisements humides.

Le département achève les derniers préparatifs avant ouverture : sécurisation (élagage des arbres...) et nettoyage de deux chemins existants, dont un sentier de grande randonnée (GR). Une partie de ce dernier se situe sur l'itinéraire départemental de randonnée « Le chemin des sables ». Quinze panneaux pédagogiques présentant l'histoire du site (exploitation des anciennes carrières de grès, différents habitats présents (boisements, prairies, landes, mares), faune et flore qui s'y développent) ont aussi été implantés.

Enfin, une plateforme d'observation, enrichie d'une table d'orientation, offrira aux promeneurs une superbe vue sur la vallée de la Juine et la forêt régionale d'Etrechy, jusqu'au domaine de Jeurre au sud et au domaine départemental de Chamarande au nord.

Protection des zones humides

Le site sera entièrement dédié à la nature et aux loisirs, sans exploitation forestière. La chasse y sera interdite. Parallèlement à la création d'aménagement pour le public, des travaux ont été entrepris pour favoriser le développement de la faune et de la flore. La création de deux mares destinées à favoriser la reproduction des crapauds communs a ainsi été menée. La remise en état de la lande à bruyères (habitat d'intérêt communautaire Natura 2000), qui abrite des insectes et des oiseaux, a aussi démarré.

Cette restauration pourrait permettre le retour de l'engoulevent d'Europe, migrateur nocturne. Sur les 35 hectares du bois, 25 hectares seront ainsi disponibles pour le public, les 10 hectares restant étant constitués de boisements humides. Au total, le département a investi 300.000 euros dans ce chantier, financés par la taxe d'aménagement affectée à la préservation des Espaces naturels sensibles (ENS).

Rachats

L'aménagement de la nouvelle forêt découle du legs d'un donateur né à Etrechy et mort à Paris en 2015. En échange de deux contreparties : interdiction de gros travaux d'aménagements dans le massif... et fleurissement et nettoyage de la tombe

du légataire. Le Département de l'Essonne est déjà propriétaire de neuf forêts (totalisant 650 hectares), ouvertes au public. Soumise au régime forestier, la gestion de ces massifs est suivie par l'Office national des forêts (ONF). A l'instar d'autres espaces naturels sensibles (ENS), la nouvelle forêt de la Barre sera en revanche gérée par les agents départementaux.

Selon le conseil départemental, cette dernière opération s'inscrit dans le cadre d'une politique beaucoup plus large [de défense des espaces naturels et notamment des forêts](#) . « L'aménagement de la forêt de la Barre est une bonne illustration de la politique départementale : protéger et améliorer les sites constitués d'espaces naturels sensibles, préserver la biodiversité, valoriser les paysages et sensibiliser le public à la nature », souligne Véronique Perret, chef de secteur au conservatoire des espaces naturels sensibles.

« L'Essonne est un département soumis à une pression foncière forte. Depuis 2016, nous mobilisons la taxe d'aménagement pour l'achat de terrains en espaces naturels sensibles », affirme quant à lui François Durovray, patron du département.

Aujourd'hui le département gère 1.600 hectares d'espaces naturels sensibles (vallées, forêts, prairies). « Ils représentent une cinquantaine de sites aux quatre coins de l'Essonne. Une trentaine sont déjà aménagés et ouverts au public », détaille Véronique Perret.

Crapauds, insectes et oiseaux

Les travaux ont aussi consisté à créer deux mares afin que les crapauds, nombreux à fréquenter cette forêt, n'aient plus à traverser la RD17 pour rejoindre une mare déjà existante et s'y reproduisent. Le département va également remettre en lumière la lande à bruyères, habitat d'intérêt communautaire ([Natura 2000](#)), qui abrite des insectes et des oiseaux. Selon le département, cette restauration pourrait aussi permettre le retour de [l'engoulevent d'Europe](#), petit oiseau migrateur nocturne. Afin de mettre en valeur les atouts de ce massif, quinze panneaux pédagogiques vont compléter ces aménagements, notamment pour présenter l'histoire du site, comme l'exploitation des anciennes carrières de grès, les différents habitats présents (boisements, prairies, landes, mares), leur intérêt écologique ainsi que la faune et la flore qui s'y épanouissent. Une dynamique qui pourrait se poursuivre.